

Assemblée nationale

Réaction du Groupe parlementaire PDG à la résolution du Parlement européen

SUITE à l'adoption de la résolution sur le Gabon et la République démocratique du Congo par les Députés européens le 2 février dernier, le Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale relève des incohérences dans la démarche et l'analyse de la situation par les eurodéputés ; lesquelles incohérences avaient déjà été soulignées en septembre et décembre 2016 par le président de notre Groupe parlementaire au cours de deux points de presse. En effet, le Gabon a organisé l'élection présidentielle de 2016 conformément aux lois et règlements en vigueur, en y conviant d'une manière souveraine divers observateurs nationaux, africains et internationaux, dont ceux du Parlement européen. Ce processus s'est conclu par la victoire du candidat Ali Bongo Ondimba proclamé par les institutions habilitées à le faire ; à

savoir la CENAP, le ministère de l'Intérieur et la Cour constitutionnelle.

Il est fort étonnant que les députés européens, visiblement induits en erreur par leur mission d'observation, s'acharnent sur un processus qui a été mené légalement et légitimement à son terme.

Ainsi, le Parlement européen remettant en cause la légitimité du président de la République, argue d'une supposée opacité dans l'examen des recours. Cette soi-disant opacité, selon les eurodéputés, découlerait du refus par la Cour constitutionnelle de procéder au recomptage des voix avant la destruction des bulletins de votes. Or, la loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, modifiée par l'ordonnance n°0004/2006 du 22 août 2006, dispose en son article 108, 2e alinéa, concernant les

opérations à exécuter le jour du vote par le bureau de vote, je cite : « ... les ... bulletins contenus dans l'enveloppe portant la mention vote et ceux contenus dans l'enveloppe portant la mention poubelle sont incinérés publiquement... ».

Il y a donc lieu de faire constater que cette tâche d'incinération des bulletins de vote est exécutée, le jour même du vote, par l'ensemble des membres des bureaux de vote comprenant les représentants de l'opposition et ceux de la majorité, y compris les représentants des candidats.

En conséquence, la Cour constitutionnelle ne pouvait donc pas procéder au recomptage des bulletins, puisque ceux-ci avaient déjà été incinérés, le jour même du vote, en application de la loi électorale. A nos yeux, cette incohérence des griefs des parlementaires européens par rapport à la loi

gabonaise, dénote d'une non-prise en compte ou d'une méconnaissance du Code électoral de la République Gabonaise par les parlementaires en mission d'observation. Cette posture est une faute de la part de la mission d'observation qui a délibérément violé les règles d'usage en la matière, entraînant avec elle, nos homologues européens.

En définitive, nous notons que les parlementaires européens en mission d'observation, alors qu'ils ont été préalablement et amplement édifiés sur la législation électorale gabonaise par des personnes autorisées, ne prennent pas objectivement en compte la dite législation dans leur processus d'analyse et de prise de décision.

Nous condamnons cette approche partisane qui concourt à déstabiliser les institutions de la République gabonaise, qui ont librement choisi de

faire appel à ces mêmes observateurs de l'Union européenne. Pour nous parlementaires gabonais, contrairement à nos homologues européens, l'élection du président de la République est acquise. Il nous importe donc à nous acteurs politiques gabonais de tout bord, de nous accorder sur les meilleures conditions d'une démocratie apaisée. Ainsi, pourrions-nous organiser les prochaines élections législatives et locales dans la sérénité et le respect des recommandations du dialogue politique à venir. Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Libreville le 7 Février 2017

Pour le Président du Groupe p. o. le Vice-Président du Groupe PDG
Luc OYOUNI

Après l'adoption de la résolution contre le Gabon par le Parlement européen
L'indignation de l'association "Ali chez vous"

E. L.

Libreville/Gabon

AU cours du point-pressé qu'il a animé, récemment, le président de l'association «Ali chez vous», Serge William Akassaga Okinda, a marqué sa désapprobation après l'adoption récente par le Parlement européen d'une résolution contre le Gabon. Estimant que cette prise de position de l'UE est de nature «à dé-

crédibiliser les institutions de notre pays».

A l'entendre, les parlementaires européens se sont laissés «abusés par les observateurs de l'Union européenne ayant séjourné dans notre pays lors du dernier scrutin présidentiel». Lesquels, a-t-il précisé, «ont ouvertement outrepassé le cadre de leur mission en prenant fait et cause pour un camp politique». De plus, a-t-il ajouté, notre Code électoral est l'émanation de «la volonté de tous les acteurs

politiques gabonais, surtout celle des anciens membres du Parti démocratique gabonais (PDG) qui se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition».

C'est pourquoi, soutient-il, le dialogue national inclusif et sans tabou prôné par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba est nécessaire pour permettre à tous les Gabonais de se retrouver ensemble et de débattre des sujets préoccupant la vie de la nation.



Serge William Akassaga Okinda : " La résolution est de nature à décrédibiliser nos institutions".

Dans la perspective des prochaines Législatives

Le MAABOO pour des candidats plus "fidèles et sincères"

C.O.

Libreville/Gabon

En prélude au prochain scrutin législatif, les membres du Mouvement des amis d'Ali Bongo Ondimba originaires de l'Okano (MAABOO), ont appelé la hiérarchie du Parti démocratique gabonais (PDG) à plus de vigilance dans le choix des futurs candidats à cette échéance électorale.

LES membres du Mouvement des amis d'Ali Bongo Ondimba originaires de l'Okano (MAABOO), regroupement né en août 2013, ont tenu un point de presse, vendredi dernier, à

Libreville. Par la voix du président-fondateur de ladite structure politique, Serge Akoghet, ils ont évoqué la question des Législatives à venir. Une élection à laquelle ils n'ont pas encore confirmé si oui ou non le mouvement y prendra part.

Toutefois, le MAABOO a tout de même suggéré quelques idées au Parti démocratique gabonais (PDG) présidé par leur mentor Ali Bongo Ondimba. Pour eux, il n'est plus question pour le parti au pouvoir d'investir n'importe comment un candidat. Il est nécessaire, estiment Serge Akoghet et les siens, de présenter à cette élection, des personnes au contact des réalités des populations.

"Nous pensons que, désormais à chaque élection nationale, notre parti le PDG doit porter son choix sur des gens intègres, fidèles et sincères partageant la vision politique du chef de l'Etat et non de continuer à faire dans le copinage. Ce sont eux qui peuvent apporter un plus à nos contrées respectives", a martelé le président-fondateur du MAABOO.

Par ailleurs, à propos du dialogue national inclusif et sans tabou prôné par le président de la République, les natifs du département de l'Okano accueillent positivement l'initiative. Selon eux, s'asseoir ensemble pour discuter des problèmes du pays est un acte de "sagesse". Nous disons à ce sujet, sou-

ligne l'orateur, que "la maison Gabon est une grande maison qui a beaucoup d'enfants. Il faut donc faire asseoir les Gabonais pour échanger ; et ensemble, nous trouverons une solution qui arrange tout le monde et qui bénéficiera également aux générations futures. Pour que ces derniers disent, nos parents étaient sages. Ils n'ont pris que de bonnes décisions".

A l'endroit des compatriotes sceptiques à l'idée du dialogue, le MAABOO affirme que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, fera appliquer les décisions issues de ce conclave. Enfin, au regard du contexte politique actuel, le MAABOO a invité tous les pédégistes à soutenir la politique de leur "distingué



Le président fondateur du MAABOO, Serge Akoghet, se dit favorable au dialogue exclusif et sans tabou.

camarade président" de réussir, parce qu'il compte beaucoup sur nous», a conclu Serge Akoghet.